



BULLETIN D'INSCRIPTION

Compléter et retourner ce bulletin d'inscription à Novea Formation au plus tard 2 semaines avant le début de la formation : *Novea Formation*

90B impasse Teractive Nord - 50140 ROMAGNY-FONTENAY

par mail à contact@ofnovea.org

.. FORMATION

Titre
Dates session Réf. session -
L'apprenant s'engage à avoir bien pris connaissance des prérequis nécessaires pour effectuer la formation

.. SERVICE FORMATION DE VOTRE SOCIÉTÉ

Société / Organisme
Nom du Responsable Formation Prénom
Tél
E-mail
Adresse
Code postal Ville Pays
N° SIRET (1) Code NAF (ou secteur d'activité) (1)

.. ADRESSE DE FACTURATION *(si différente de celle de votre Service Formation)*

Société / Organisme
Service
Adresse
Code postal Ville Pays
N° SIRET (1) Code NAF (ou secteur d'activité) (1)

.. ORGANISME DE FINANCEMENT *(le cas échéant)*

Nom de l'organisme
Tél
Adresse
Code postal Ville Pays
La demande de financement doit être effectuée par vos soins, préalablement à l'inscription.

.. PARTICIPANT

Nom
Prénom Fonction
Tél
E-mail
Société / Organisme
Service
Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ☐ Oui ☐ Non
Adresse
Code postal Ville Pays

Accessibilité / Situation de handicap

☐ Je ne souhaite pas d'aménagement particulier.
☐ Je souhaite être contacté(e) par le référent handicap afin d'étudier un éventuel aménagement de ma formation.
Précisions (facultatif) :
.....
.....
.....

Novea s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.
Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement ou d'aménagements spécifiques, nous vous invitons à contacter notre référent handicap dès votre inscription afin d'étudier les solutions les plus adaptées à votre situation.
Pour toute demande d'adaptation liée à une situation de handicap, vous pouvez contacter notre référente handicap Elise Herbert (elise.herbert@ofnovea.org – 06 31 05 28 42).

.. DROIT A L'IMAGE

- ☐ J'autorise NOVEA
☐ Je n'autorise pas NOVEA

À me photographier ou me filmer sans contrepartie financière pour des usages de communication des activités de NOVEA.

Par conséquent, cette autorisation prend fin à tout moment en contactant le service en question.

Conditions d'annulation : Toute annulation doit être formulée par écrit (courrier ou courrier électronique).

En cas d'annulation :

- Plus de 20 jours ouvrés avant le début de la formation : aucune pénalité.
- Entre 10 et 20 jours ouvrés avant le début de la formation : indemnité forfaitaire de 20 % du coût pédagogique.
- Entre 6 et 9 jours ouvrés avant le début de la formation : indemnité forfaitaire de 50 % du coût pédagogique.
- 5 jours ouvrés ou moins avant le début de la formation : indemnité forfaitaire de 100 % du coût pédagogique.

Toute absence non signalée ou tout abandon en cours de formation entraîne la facturation de la totalité du coût de la formation.

.. DÉCLARATION DU STAGIAIRE / CLIENT

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis dans le présent bulletin d'inscription.

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente de Novea Formation et les accepter sans réserve. Je reconnais avoir pris connaissance :

- ☐ des Conditions Générales de Vente de Novea Formation ;
☐ du règlement intérieur applicable aux formations ;
☐ des informations relatives à l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap.

Protection des données personnelles : Les informations recueillies dans le présent bulletin d'inscription sont traitées par Novea Formation dans le cadre de la gestion administrative, pédagogique et financière de votre formation.

Ces données sont destinées exclusivement aux personnes habilitées de l'organisme de formation et, le cas échéant, aux organismes financeurs.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement de vos données ainsi que d'un droit à leur portabilité lorsque celui-ci est applicable.

Pour exercer vos droits ou pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter :

Novea Formation

 contact@ofnovea.org

Fait à :

Date : Signature ↴ Cachet de l'entreprise ↴

Conditions Générales de Vente de Prestation de Service

Prestations de formation professionnelle

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités applicables aux prestations de formation proposées par Novea Formation. Toute inscription à une formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 – Inscription

L'inscription est prise en compte à réception :

- du bulletin d'inscription complété et signé ;
- de la convention ou du contrat de formation signé, le cas échéant ;
- de l'accord de prise en charge de l'organisme financeur lorsque celui-ci intervient dans le financement.

L'inscription devient définitive après confirmation écrite de Novea Formation.

Article 3 – Tarifs

Les tarifs des formations sont indiqués sur le devis, la convention ou le contrat de formation.

Ils comprennent les frais pédagogiques.

Sauf mention contraire, les frais de transport, d'hébergement et de restauration restent à la charge du participant ou de son employeur.

Article 4 – Modalités de paiement

Les factures sont émises conformément aux dispositions prévues dans la convention ou le contrat de formation.

Sauf disposition particulière, le règlement est exigible à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture.

Tout retard de paiement pourra entraîner l'application de pénalités conformément aux dispositions légales en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement. Pour les clients professionnels, l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 euros conformément aux dispositions de l'article L441-10 du Code de commerce.

Article 5 – Prise en charge par un organisme financeur

Lorsque la formation est financée par un organisme tiers (OPCO, France Travail, AGEFIPH, etc.), le participant ou son employeur s'engage à effectuer les démarches nécessaires à la prise en charge.

En cas de refus de financement ou de prise en charge partielle, le montant restant dû est facturé au client.

Article 6 – Annulation par le client

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

En cas d'annulation :

- plus de 20 jours ouvrés avant le début de la formation : aucune pénalité ;
- entre 10 et 20 jours ouvrés : facturation de 20 % du coût pédagogique ;
- entre 6 et 9 jours ouvrés : facturation de 50 % du coût pédagogique ;
- 5 jours ouvrés ou moins avant le début de la formation : facturation de 100 % du coût pédagogique.

Toute absence non signalée ou tout abandon en cours de formation entraîne la facturation de la totalité de la prestation.

Article 7 – Report

Toute demande de report doit être adressée par écrit.

Le report est étudié en fonction des disponibilités des sessions programmées.

Novea Formation se réserve le droit d'accepter ou non cette demande.

Article 8 – Annulation ou report par Novea Formation

Novea Formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session lorsque le nombre minimal de participants n'est pas atteint ou en cas de force majeure.

Les participants sont informés dans les meilleurs délais.

Les sommes éventuellement versées sont remboursées au client ou imputées sur une nouvelle session après accord des parties. Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

Article 9 – Déroulement de la formation

Le participant s'engage à respecter les horaires ainsi que le règlement intérieur applicable.

Toute absence doit être signalée dans les meilleurs délais.

Article 10 – Attestation de formation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant ayant effectivement suivi la formation. Cette attestation précise notamment l'intitulé, la durée et les dates de la formation.

Les feuilles d'émargement sont conservées conformément aux obligations réglementaires.

Article 11 – Accessibilité des formations

Novea Formation s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute personne ayant besoin d'un aménagement est invitée à contacter le référent handicap dès son inscription afin d'étudier les adaptations possibles.

Les informations communiquées sont traitées de manière confidentielle.

Article 12 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis lors des formations sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, modification ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation écrite préalable de Novea Formation est interdite.

Article 13 – Protection des données personnelles

Les données personnelles recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion administrative, pédagogique et financière des formations.

Elles sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée.

Les personnes concernées disposent des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et, lorsque cela est applicable, de portabilité.

Toute demande peut être adressée à :

contact@ofnovea.org

Article 14 – Réclamations

Toute réclamation relative à une formation peut être adressée par courrier ou par courrier électronique à Novea Formation.

Chaque réclamation est enregistrée, analysée et traitée dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de l'organisme.

Article 15 – Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de litige, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun applicables.

NOVEA
Centre de Formation
ZA TERACTION - LES CLOSEAUX
50140 ROMAGNY-FONTENAY
07.43 15 52 79

contact@ofnovea.org

N° déclaration d'activité à la DRTEFP : 25 50 00 941 50
SIRET 493 275 192 00026 - code APE 9499 Z – TVA FR 87 493 275
192